



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

SOUS-PREFECTURE DE SAINT-DENIS	Relevé de décisions	Date de la réunion : 07 décembre 2010 à 14 h30
Bureau des Affaires Générales	Titre de la réunion : CLIS de la TIRU / Saint-Ouen	Pièces jointes à ce relevé de décisions : feuille de présence
Rédacteur : V. CANOPE Poste : 01.49.33.94.45	Réunion présidée par : M. DUBAUT, sous-préfet de Saint-Denis	

1/ Présentation

M. LEBOURLEUX démarre la séance par une présentation du fonctionnement du centre d'incinération. Il rappelle que le centre de valorisation énergétique de déchets ménagers de Saint-Ouen a été construit et mise en service en 1990. L'usine est la propriété du SYCTOM qui en a confié l'exploitation à la TIRU.

Bilan 2009

601026 tonnes de déchets ont été incinérés en 2009. 117 161 tonnes de mâchefers et 11422 tonnes de ferrailles ont été valorisées.

Le traitement des ordures ménagères s'effectue en 3 phases :

- 1/ le traitement des ordures ménagères
- 2/ l'incinération et la récupération d'énergie : l'énergie thermique récupérée sous forme de vapeur d'eau est en partie revendue à EDF.
- 3/ le traitement des fumées et des eaux

Les rejets atmosphériques

Différents types de contrôles ont été réalisés :

- des contrôles en continu visant à mesurer les polluants atmosphériques sur des analyseurs fixés au niveau de chaque conduit de cheminée.
- des contrôles trimestriels sont réalisés par un laboratoire agréé, à raison de 4 campagnes/an.
- En parallèle, des contrôles périodiques sont effectués par des organismes extérieurs

Ces valeurs sont transmises à la DRIEE et disponibles dans le dossier d'information du public consultable sur le site internet de la TIRU.

Dépassement des valeurs limites applicables au regard de l'arrêté d'exploitation

Les seuils en moyennes journalières ont été respectés en 2009, sauf pour le four 3, pour lequel, il a été relevé le 20 décembre 2009, des dépassements en monoxyde de carbone et en oxyde d'azote en raison du redémarrage des fours-chaudières en fin de journée.

Le suivi des retombées atmosphériques

Depuis 2005, un programme de surveillance de l'installation sur l'environnement est en place pour assurer un suivi des retombées atmosphériques de certains polluants (dioxines, furanes et métaux solubles, insolubles, et furanes..).

Ces mesures sont réalisées lors de campagne annuelle de 2 mois, (entre le 06/10 et le 07/12, pour 2009) à partir de collecteurs de type jauges OWEN placés sur une dizaine de points aux environs du site. Deux points témoins situés en dehors des zones d'influence des cheminées permettent de faire une comparaison et de cibler les zones les plus impactées.

Il n'existe pas de valeur réglementaire pour mesurer ces retombées, mais une valeur de référence communiquée par l'INERIS (en zone rural : 5 à 20 pg /m²/jour – en zone urbaine : 10 à 85 pg/m²/jour – et jusqu'à 1000pg/m²/jour à proximité d'une source).

Les valeurs observées comprises entre 5 à 20 pq/m²/jour pour la TIRU, sont comparables selon les données communiquées par INERIS, à celles d'une zone rurale.

Rejets liquides

Des contrôles continus et périodiques réalisés par un laboratoire agréé sont adressés à la DRIEE et les résultats sont intégrés dans le DIP et sur le site internet TIRU.

Les analyses effectuées en 2009 sont toutes inférieures aux seuils réglementaires fixés par les arrêtés d'autorisation sauf pour les métaux lourds pour lesquels des dépassements ont été enregistrés.

Un renforcement des curages sur ces fosses a été mis en place pour limiter ces dépassements.

Valorisation énergétique

La chaleur des gaz de combustion est récupérée au moyen d'une chaudière qui produit de la vapeur. Les chaudières ont produit en 2009, plus de 1,6M de tonnes de vapeur dont 95% revendue sur le réseau de chauffage urbain (CPCU) et entre 15% et 18% (9000mwh) d'électricité. Cette vente de vapeur permet de chauffer l'équivalent de 111000 logements.

Transport

Le développement du transport fluvial pour l'évacuation des mâchefers a permis d'éviter la circulation de près de 5000 camions.

Évolution de l'usine sur 2009 :

- amélioration du traitement complémentaire des fumées
- Installation de préleveurs de dioxine en continu à la cheminée
- remplacement des systèmes de pesage des camions
- adaptation des procédures de fonctionnement pour diminuer l'ouverture des exutoires de fumées
- rénovation de la station de traitement des eaux du site

Développement durable :

Le groupe TIRU a mis en place une charte de qualité tripartite (ville de Saint-Ouen, SYCTOM, et TIRU) en 2004. Le groupe est certifié ISO 14001 et ISO 9001.

Transparence de l'information :

Au delà de la CLIS, une journée porte ouverte est organisée chaque année pour le public, la dernière a eu lieu le 28 novembre 2010.

2/ Réactions / commentaires

La DRIEE précise l'absence d'anomalies constatées suite à la visite annuelle de contrôle réalisée sur le site.

La visite effectuée en 2009, a porté sur la thématique concernant le mode de gestion des déchets dangereux produits par le site (bordereau de suivi des déchets, vérification de la conformité à chaque niveau de la chaîne de suivi de ces déchets, inspection sur les conditions et mode de suivi du stockage des déchets).

Monsieur ROUAULT précise que le SYCTOM regroupe Paris et 83 communes de la petite couronne correspondant à l'ancien département de la Seine.

La collecte réalisée représente plus de 2,6 M de tonnes de déchets avec une baisse de 1% enregistrée sur le volume collecté. Il indique par ailleurs que la TIRU est en sous-capacité de traitement des déchets (+ de déchets collectés que traités).

En réponse à l'interrogation du sous-préfet concernant l'adhésion des villes de Stains et de la Courneuve au SYCTOM, il rappelle que le transfert des déchets s'effectue à Sarcelles pour ces villes, pour des raisons techniques et historiques.

A la demande de la mairie de Saint-Ouen qui souhaite avoir des indications concernant la durée de vie moyenne de l'usine. M. LEBOURLEUX précise que la durée d'amortissement est d'une quarantaine d'années environ. L'usine de Saint-Ouen n'a que 20 ans et demeure aujourd'hui techniquement performante. Comme précisé plus haut, de nouveaux investissements sont prévus pour mettre l'installation aux normes réglementaires qui évoluent.

L' Union des associations d'environnement de Seine-Saint-Denis est intervenue pour demander quelles mesures peuvent être prises pour gérer les nuisances sonores liées au flux des 400 à 500 camions qui arrivent à la TIRU tous les jours. Ces nuisances sont de la responsabilité de la collectivité en charge de la collecte des ordures ménagères. Par ailleurs, une station GPL va être installée sur le site.

L'association demande si la production de machefer est liée à la nature des déchets d'ordures ménagères. M.LEBOURLEUX répond positivement en précisant que le verre et les métaux par exemple ne brûlent pas, donc produisent du machefer.

L'association demande des précisions sur les lixiviats. M.LEBOURLEUX répond qu'il s'agit des « jus » provenant des machefers, qui sont traités par la station d'épuration du site puis évacués dans les rejets liquides, objet de contrôles comme évoqué précédemment.

Enfin, l'association demande à ce que le lien avec le site internet de la TIRU présentant le DIP soit précisé dans la prochaine convocation.

CONCLUSION / DECISIONS

La proposition de l'association est retenue, il en sera tenu compte dans l'invitation à la prochaine CLIS.

Le bureau de l'environnement précise à ce sujet que la commission se réunit une fois par an pour présenter le bilan de l'exploitation de la TIRU, sur convocation du préfet.

Le Sous-Préfet de Saint-Denis,

Olivier DUBAUT

CLIS de la société TIRU
 Réunion du 7 décembre 2010

Participants :

NOM	ORGANISME	TELEPHONE	ADRESSE E-COURRIEL
SATIN Isabelle	DRIEE-93	0148963071	isabelle.satin@developpement-durable.gouv.fr
HERITIER Pascal	DRIEE 93	0148963093	pascal.heritier@seine-saint-denis.gouv.fr
LECOINTE Didier	TIRU		didier.lecointe@groupe-tiru.com
DESCLOS Michel	TIRU	0141973915	jeanmichel.desclos@groupe-tiru.com
LEBOURLEUX Pascal	TIRU	0149454601	pascal.lebourleux@groupe-tiru.com
DEMANGE Vincent	PRBF 93	0147605583	vincent.demange@seine-saint-denis.gouv.fr
ROUAUT Alain	SYCTOM	0143572266	al.rouaut@gmail.com
LEMAIRE François	Jardins Ouvriers	0609932590	Francois-Pierre.Lemaire@laposte.net
J-Yves MARSOUIN	Environnement 93	0140128957	jean-yves.marsouin@laposte.net
Morgane GARNIER	Ville SAINT-OUEN		morgane@maire-saint-ouen.fr
ROUILLE Pascal	Ville de St Ouen	01.49.45.68.04	prouille@mairie-saint-ouen.fr
Le Bihan Veronique	Mairie Aubervilliers		veronique.lebihan@mairie-aubervilliers.fr
SEGUIN JOEL	CM ISD	0142433477	seguin.jo@gmail.com
Virginie LE TOREZ	Mairie adjointe Sainte St Denis	0149336232	virginie.le-torez@ville-saint-denis.fr
DAUVILLAIN Sophie	SYCTOM	02-40-23-2759	mauvillain@syctom-paris.fr
COUTART Dominique	Syctom	0140131725	coutart@syctom-paris.fr
Priscille EBRARD	Préf 93	0141.60.55.86	priscille.ebrard@seine-saint-denis.gouv.fr